

Alors que la Chambre se réforme, je crois fermement que la présidence doit renouveler ses façons de procéder, dans un véritable esprit d'égalité pour tous. Selon moi, monsieur le Président, c'est une question qu'il conviendrait de faire examiner par le comité permanent de la procédure et de l'organisation. Si vous jugez que la question de privilège paraît fondée, à première vue, je serai prêt à en proposer le renvoi au comité compétent.

**M. le Président:** Le député me fait des instances, que j'accepte comme telles. Je fais remarquer que dans toute législature, il me paraît parfaitement normal que les députés ministériels soulèvent cette question auprès du Président, quel qu'il soit. Elle a été soulevée à toutes les législatures, et tous les présidents l'ont traitée exactement de la même façon, à la lumière de la jurisprudence parlementaire. Les privilèges ne sont pas en cause en l'occurrence. Je crois que le député le sait. Il est convaincu qu'un changement s'impose. Je lui dis que si les députés veulent soumettre l'affaire des questions orales à un comité permanent de la Chambre, ils ont à leur disposition tous les moyens de le faire.

Le député sait que j'ai, sur la période des questions, des idées bien arrêtées, mais je sais aussi que nos usages ont toujours été très clairs. Du point de vue de la procédure et du Règlement, la décision d'autoriser les questions supplémentaires est laissée entièrement à la discrétion de la présidence. Nos usages ne font aucun doute non plus sur ce point, et le député le sait.

**M. Malone:** Changez les usages.

**M. le Président:** Les députés voient les usages différemment selon qu'ils siègent d'un côté ou de l'autre de la Chambre. Je comprends cela. Je peux dire au député que mes prédécesseurs ont traité en termes généraux de la période des questions à un moment ou l'autre de leur mandat. J'ai l'intention de le faire d'ici peu. Pour ce qui est de permettre aux députés de la majorité de poser plus de questions principales et supplémentaires, je bousculerais toutes nos traditions si je modifiais les usages sans en avoir été instruit par la Chambre elle-même.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### PÉTITIONS

#### ON DEMANDE LA PLEINE INDEXATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

**M. Moe Mantha (Nipissing):** Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition au sujet de la désindexation des allocations familiales. D'après les pétitionnaires, le principe de l'universalité est trop important pour qu'on cherche à l'altérer. Voilà pourquoi ils souhaitent le rétablissement de la pleine indexation des allocations.

#### ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE MODIFIER LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

**M. Jack Scowen (Mackenzie):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 190 habitants de Aylsham, en Saskatchewan; ces gens prient humblement le

### Pétitions

Parlement de modifier immédiatement la Loi sur les jeunes contrevenants dans le cas des jeunes contrevenants qui commettent de graves crimes violents contre la société, afin que leur procès ait lieu devant un tribunal pour adultes.

[Français]

#### ON DEMANDE LA PLEINE INDEXATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

**M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides):** Monsieur le Président, j'ai en main une série de pétitions qui proviennent toutes de la circonscription fédérale de Louis-Hébert, signées par des centaines de citoyens qui demandent au premier ministre du gouvernement du Canada de réviser le projet de loi C-70 pour que les allocations familiales payées aux mères de familles canadiennes soient totalement réindexées. Le tout est signé par une foule de résidents de la circonscription de Louis-Hébert.

[Traduction]

#### L'ASSURANCE-CHÔMAGE—LA DÉDUCTION DES REVENUS DE PENSION

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, j'ai le devoir et le privilège de déposer une pétition signée par des membres de la section n° 2 de l'*International Union of Bricklayers and Allied Craftsmen* de l'Alberta. Les signataires de cette pétition demandent que le Parlement annule la décision du gouvernement de modifier la Loi sur l'assurance-chômage de façon à ce que les revenus de pension soient considérés comme des revenus gagnés aux fins du calcul des prestations. Les pétitionnaires exhortent le Parlement à renverser cet odieux règlement afin qu'ils puissent toucher leurs prestations d'assurance-chômage.

[Français]

#### LA FERMETURE POSSIBLE DES ATELIERS DU CN À MONCTON

**M. Fernand Robichaud (Westmorland-Kent):** Monsieur le Président, c'est mon devoir de présenter encore aujourd'hui une pétition à la Chambre venant des gens de Moncton, Memramcook, Dieppe. La pétition traite de la situation qui règne aux ateliers du CN à Moncton et demande au gouvernement que les «jobs» soient protégés aux ateliers du CN à Moncton.

[Traduction]

#### LA VENTE DE LA SOCIÉTÉ DE HAVILLAND

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, j'ai le devoir de présenter aujourd'hui deux pétitions à la Chambre des communes. L'une émane de résidents de la circonscription fédérale de York-Nord, et l'autre de résidents de ma propre circonscription de York-Ouest. Les signataires des deux pétitions protestent contre la vente—il serait plus juste de parler de donation—de la société de Havilland, et demandent que le premier ministre (M. Mulroney) et le gouvernement conservateur rendent cette entreprise à une société qui soit entièrement propriété de Canadiens, assurant ainsi la protection d'emplois canadiens et de technologie canadienne et le maintien de la fierté canadienne dans un secteur très important de notre vie économique.